

- PARLONS FRANCAIS -

On nous fait remarquer que cette chronique du bon parler français est suivie avec intérêt par un certain nombre de lecteurs assidus au Courrier Paroissial. Espérons qu'il en restera toujours quelque chose.

Dernièrement on nous faisait un magnifique récit d'une Sleigh-Ride. Il est certain que ces "Excursions en traîneau" au clair de la lune sont recommandées comme étant très utiles à la santé et des plus agréables à l'oreille.

La construction de la phrase française est assez difficile et quelquefois elle fait écrire à son auteur des choses inattendues:

Ainsi cette Annonce :

PERDU: Un chien à longue queue depuis le village de Field jusqu'à Desaulniers. Pauvre chien ! Comme il est mal équilibré !!!!

NE DITES PAS

MAIS DITES

La team de Field	Le club de hockey
la puck	La rondelle, le disque
Le goaler	Le gardien du filet
Les pads	Les jambières
Le hockey	Le bâton
Le score	Le pointage
La deuxième période	La deuxième reprise
Ils font un bon travail	Ils font un bon travail
Vous faisez pitié sur la glace	Vous faites pitié sur la patinoire
Belly pad	Le protecteur
Les deux teams ont fini Tie	Les deux équipes ont remporté le même pointage
Referee de la partie	L'arbitre de la partie
Le coach	L'entraîneur
Richard a shooter la puck dans le goal	Richard a lancé la rondelle dans les filets

VRAI CANADIEN

- REGLEMENT DU CAREME -

1. ABSTINENCE

Tous les fidèles qui ont atteint l'âge de 7 ans sont tenus à la loi de l'abstinence, soit complète; soit partielle.

L'Abstinence complète exclut toute viande et toute soupe ou sauce faite avec de la viande et doit être observée tous les vendredis, le mercredi des Cendres et l'avant-midi du Samedi-Saint.

L'Abstinence partielle tolère l'usage des aliments gras une fois par jour, au repas principal, et doit être observée les mercredis et samedis des Quatre-temps. Elle oblige même les fidèles qui ont entre 7 et 20 ans d'âge.

2. JEUNE

Tous les fidèles, depuis l'âge de 21 ans jusqu'à 59 ans révolus, sont tenus à la loi du jeûne. Tous les jours du Carême, sauf les dimanches, sont des jours de jeûne.

Les personnes exemptes de jeûner, soit à

raison de leur santé, soit à cause de leur travail peuvent faire gras à tous les repas, excepté le Mercredi des Cendres et les Vendredis.

Les personnes qui doivent jeûner ne peuvent pas manger entre les repas, mais les liquides y compris le lait et les jus de fruits sont permis, mais non les bouillons de viande.

Les personnes exemptes de jeûner s'efforceront de racheter par d'autres pénitences et tout spécialement par des aumônes proportionnées à leurs moyens, la faveur que leur accorde la Sainte-Eglise.

Si nous faisons allusions aux personnes qui ne peuvent jeûner ou en sont dispensées nous ne voudrions pas laisser les fidèles sous l'impression que ceux-là seuls qui ne jeûnent pas sont tenus à faire pénitence et à verser des aumônes au cours du carême nous sommes tous sujets au péché, nos consciences en rendent témoignages, alors n'y a-t-il pas lieu d'expier par la pénitence ce que notre contrition souvent bien imparfaite n'a pu effacer même après les absolutions reçues.

Faisons donc notre possible pour passer saintement le temps du carême. Autrement pourrait-on éviter la menace proférée jadis. " Si vous ne faites pénitence vous périrez tous ".

L'HYGIENE DANS LES CHANTIERS - Suite de la 3e Page

Depuis 1920 les conditions de vie dans les chantiers ont changé. Des règlements ont été rédigés, des inspecteurs régulièrement font la visite des chantiers afin de voir que les lois soient observées et ainsi sauvegarder la santé des hommes qui travaillent aux chantiers.

-LA SEMAINE RELIGIEUSE-

AUX PRIERES- Le Docteur Rodolphe Tanguay, Chirurgien, décédé et inhumé à Sudbury.

LUNDI: G.M. Pour le repos de l'âme du Docteur Tanguay par le Docteur et Mme Nicol Patenaude

MARDI: G.M. Pour Louis Rémillard par son épouse.

MERCREDI: G.M. Pour Ulric Quenneville par son fils Lionel.

JEUDI: G.M. Pour Lionel Aubin par son père et mère.

VENDREDI: G.M. Pour Josaphat Aubin par son fils René.

SAMEDI: G.M. Pour Narcisse Hébert par la quête au service.

AUJOURD'HUI: à 3 hres exercice du Chemin de la Croix.

AUJOURD'HUI: Quête pour la Propagation de la foi.

CETTE SEMAINE: 1er Vendredi du mois de St. Joseph.

CETTE SEMAINE: Semaine de Quatre-Temps. Le Comité de la Bibliothèque recueillera tous les livres dont vous pouvez disposer.

-ASSEMBLEE-

11 MARS- ASSEMBLEE DU CENTRE DE RECREATION SALLE DU CONSEIL ON